

Dans le cadre de la consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec, je voudrais attirer l'attention des membres de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur l'importance de redonner au Comité des orgues les moyens, financiers et autres, lui permettant de recommencer à veiller à la *Deffense et Illustration* de nos orgues patrimoniaux. Je dis bien **recommencer** parce que notre comité, entièrement formé de professionnels chevronnés et bénévoles, n'a plus les ressources pour mener son action. Pourtant, l'orgue et les organistes au Québec, ce n'est pas une *petite affaire*, aujourd'hui et depuis très longtemps.

En effet, c'est à Québec, et dès 1657 que fut installé le premier orgue de tout l'est de l'Amérique du nord. Et c'est au Québec que, depuis le milieu du 19^{ème} siècle, s'est développée une facture d'orgue dont le niveau de qualité ne le cède en rien, et depuis plusieurs décennies, à ce qu'on fait n'importe où au monde Rappelons simplement ici les noms de Samuel Warren, Louis Mitchell, les Casavant, tous célèbres au Canada et aux USA entre 1850 et 1900. Et, plus près de nous, Casavant Frères, Karl Wilhelm, Hellmuth Wolff, Guy Thérien, Fernand Létourneau. La plus grande partie des instruments qu'ils ont construits sont installés hors du Québec : au Canada, aux USA, en Europe, en Australie ou au Japon... Heureusement pour nous, des centaines de nos églises s'enorgueillissent de posséder des orgues magnifiques.

Un patrimoine instrumental aussi riche ne pouvait que favoriser la vocation d'interprètes, et c'est bien ce qui s'est passé. Nous avons maintenant d'une pléiade d'excellents organistes dont la réputation, depuis cinquante ans surtout, a franchi nos frontières et rayonne dans toute l'Amérique du nord et l'Europe. On les y invite pour donner des concerts, des master-class, ou même à titre de professeur. Au Québec même sont nées et prospèrent depuis plusieurs décennies de nombreuses séries de concerts non seulement à Montréal ou Québec mais aussi en région.

Il faut souligner aussi que la grande majorité de nos églises catholiques ou protestantes emploient des organistes bien formés dans nos facultés, écoles et conservatoires de musique. Ces artistes mettent leurs talents au service d'une liturgie de qualité pour les dimanches et fêtes religieuses ainsi que pour la célébration de certains événements qui ponctuent la vie de chacun, qu'il s'agisse de la naissance, du mariage ou du décès.

Au Québec, le *Roy des instruments* est bien ancré depuis plus de trois siècles. Il serait bien dommage que notre génération oublie un patrimoine d'une telle qualité.

Abbé Antoine Bouchard
Professeur émérite de la Faculté de musique de l'Université Laval
Membre du Comité des orgues de la Fondation du Patrimoine religieux du Québec
Le 1^{er} septembre 2005